

Septembre 2015- N°7

Union
des
et In

ICIAL PT FIT 7

ICIALE EN EUROPE
EN D'ACTES

Éuro

sommaire



INTERVIEW

Le finlandais **MARKKU MARKKULA**, président du Comité des régions d'Europe.

LE DOSSIER

4 COMMUNE, DÉPARTEMENT, RÉGION ET EUROPE : UN MAILLAGE AU SERVICE DU SOCIAL

Députés européens ou membres du Comité des régions, certains élus ont conscience du fort lien existant entre le local et l'Europe. Contrairement à ce qui est véhiculé, l'Union n'est pas omnipotente dans ses prises de décisions.



SOCIAL SANS FRONTIÈRES

Les questions européennes s'inviteront désormais dans votre magazine Actes, tous les trois mois, avec « Social Spotlight, vue d'Europe ». Omniprésente dans le quotidien des citoyens, l'Europe, son actualité et ses réalisations souffrent encore d'un manque évident de visibilité et de lisibilité. La question sociale reste une prérogative des Etats membres. Mais des convergences sont recherchées et le besoin de transversalité fait émerger des sujets tels que l'Union pour l'énergie, la place des consommateurs, celle des personnes en situation de vulnérabilité, etc.

Ce nouveau trimestriel abordera l'Europe au quotidien, au travers de ses investissements dans les infrastructures sanitaires et sociales ou le capital humain (professionnalisation, insertion, lutte contre la pauvreté, formations). Il aura aussi vocation à décrypter l'impact, au plan local, des règlements, directives et autres actes législatifs européens tout comme le travail des différentes institutions européennes. Cette nouvelle formule vous tiendra aussi régulièrement informés des diverses consultations européennes et des nombreuses pratiques inspirantes venues d'Europe.

Au sommaire de ce premier numéro, découvrez les témoignages de représentants du Parlement Européen et du Comité des Régions, soucieux de porter les intérêts des citoyens et des collectivités sur le devant de la scène Bruxelloise, tout en maintenant un fort ancrage local. Si le dialogue à 28 n'est pas toujours aisé, la recherche de consensus guide néanmoins leur action.

En un mot, puisse ce « Social Spotlight, vue d'Europe » vous apporter tous les éléments de réflexions et les éclairages nécessaires à votre action au quotidien !

La Délégation Générale

SOCIAL SPOT LIGHT - SEPTEMBRE 2015
UNCCAS, Villa Souchet, 105 avenue Gambetta,
BP3, 75960 Paris cedex 20

Le supplément européen & gratuit du magazine
ACTES
89^{ème} année - n°460 - 2015 - Déclaration à la
Préfecture du Nord le 26.11.1926 (n°1939)
Commission paritaire des papiers de presse
n°0414G79123 - Numéro d'identification aux
contributions indirectes Lille : 44.559.599.006 -
N° SIRET 783 852 791 00061 - N° ISSN : 1294-
4661 Tirage : 7000 exemplaires. Tous droits de
reproduction réservés.

Directrice de la publication
Hélène-Sophie Mesnage
hsmesnage@unccas.org

Rédactrice en chef
Kristine Stempien
kstempien@unccas.org

Publicité
François Pardoën
Tél. 06 78 74 43 48

Contributeurs
Elodie LAMBOLEY

Crédit photos
Fotolia
Parlement Européen

Impression
Impression Directe
61 avenue de la Fosse aux Chênes - ROUBAIX

COMMUNE, DÉPARTEMENT, RÉGION ET EUROPE : UN MAILLAGE AU SERVICE DU SOCIAL

Députés européens ou membres du Comité des régions, certains élus ont conscience du fort lien existant entre le local et l'Europe. Contrairement à ce qui est véhiculé, l'Union n'est pas omnipotente dans ses prises de décisions. La voix du local est portée en Europe. Inversement, les députés européens, les membres du Comité des régions, sont présents sur les territoires. A l'écoute des préoccupations locales, ils peuvent être des relais importants pour connaître et utiliser les fonds européens, pour favoriser les politiques sociales de terrain.

LES DÉPUTÉS EUROPÉENS

Sylvie Guillaume, vice-présidente du Parlement européen.

“Les politiques européennes ne se construisent pas dans la stratosphère”.

Comment passe-t-on d'un mandat local à un mandat européen ?

J'ai longtemps été élue locale. Au Conseil Régional et à la mairie de Lyon où j'ai été adjointe aux affaires sociales. J'ai naturellement eu envie de prolonger mes mandats locaux par cet engagement européen car c'était le moyen de rechercher des solutions sur un plan autre que le national, le régional ou le local, de voir quelles étaient les bonnes idées ailleurs.

N'y a-t'il pas trop de distance entre ce que vit un élu local et ce qui se discute ici au Parlement européen ?

Je ne considère pas que la construction des politiques européens se situe dans la stratosphère. Cela fait appel à nos connaissances, à nos pratiques, à des échanges que nous avons avec les gens, avec des groupes de pression, avec des ONG

qui sont elles mêmes en contact avec le local.

Cela se traduit par quel type d'intervention ?

Nous travaillons actuellement sur la question des migrations, un peu controversée. J'essaie d'instiller que les collectivités locales sont parties prenantes. Au final, les migrants arrivent bien quelque part.

Guillaume Balas, membre de la Commission emploi et affaires sociales

“Il est terrible d'avoir des députés qui ont perdu le contact avec les territoires”.

Comment passe-t-on d'un mandat local à un mandat européen ?

L'Île-de-France est dans une dynamique européenne. Beaucoup de sujets ont une dimension européenne. De nombreuses décisions se prennent au niveau européen...

Par exemple ?

L'articulation entre les fonds structurels et les finances des collectivités locales, puisque maintenant ce sont les conseils régionaux qui gèrent les fonds structurels. Il a donc été assez facile pour moi de réaliser que le domaine européen pourrait servir le territoire francilien. Il existe une interaction entre le niveau européen et local, d'ailleurs les maires aimeraient une simplification administrative pour pouvoir mieux traiter les dossiers.

Les élus) ont un rôle très important à jouer pour décrypter les enjeux européens globaux et pour apporter une aide très concrète aux associations qui n'ont pas les moyens de pouvoir répondre à la folie adminis-

trative qui, malheureusement, existe aussi au niveau européen.

Anne Sander, membre de la Commission emploi et affaires sociales

“Je construis un réseau sur le terrain”.

Vous n'étiez pas élue locale ?

Le territoire je le connais puisque j'étais vice-présidente du Conseil économique et social d'Alsace. Le territoire me tient à cœur et je le sillonne. Chez moi, on vient voir le député européen comme on vient voir les autres élus, quand on a des problèmes d'emploi ou quand on a une entreprise en difficulté. Lorsque je ne suis pas à Bruxelles, j'essaie d'organiser des rencontres sur des sujets en lien avec les commissions dans lesquelles je siège.

Par exemple ?

Je suis allée en Allemagne rencontrer les responsables d'une agence pour l'emploi transfrontalier. Elle a été instituée par Pôle emploi et son équivalent allemand pour évaluer comment les entreprises allemandes, avec un fort besoin de main d'œuvre, peuvent recruter, mais aussi comment répondre à la question du chômage coté alsacien. Il y a peu, j'ai rencontré les acteurs d'EURES transfrontalier. Ils m'ont parlé de leurs difficultés. J'ai pu intervenir dans la commission « emploi et affaires sociales » sur la complexité des démarches qui leur étaient imposées.

Elisabeth Morin-Chartier, membre de la commission emploi et affaires sociales

“Puisez dans la réalité, dans la souffrance aussi”.

Comment passer d'un mandat local à un mandat européen ?

Quand j'étais élue locale, j'étais déjà très ancrée dans cette réalité. Présidente de la Région Poitou-Charentes, j'étais vice-présidente de commission des régions périphériques maritimes d'Europe. Le couple Région/Europe est un véritable moteur car les fonds européens sont régionalisés. Par ailleurs, beaucoup de projets européens sont initiés en région.

Il est donc primordial de se référer au niveau local pour la garantie jeunesse ou l'initiative pour l'emploi des jeunes. Le Fonds social européen, dont j'ai été rapporteur, représente 90 milliards d'euros mobilisés pour l'insertion, le maintien ou le retour dans l'emploi.

Les questions sociales trouvent-elles un écho ici au Parlement ?

Développer le capital humain et lutter contre la pauvreté, c'est mon double engagement. Et ce n'est pas évident. Les chefs d'Etat, dans les fonds de cohésion, ne voulaient qu'une chose, pouvoir faire des investissements : du béton et du bitume. C'est beaucoup plus difficile de faire du capital humain, de se mobiliser pour les femmes, les jeunes et les seniors que de faire du béton. Même si c'est moins porteur, c'est quand même la dimension humaine qui doit être au centre de nos politiques. Le capital humain est plus fragile, plus sensible, plus complexe, ça se voit moins mais c'est beaucoup plus riche

Karima Delli, membre de la commission emploi et affaires sociales

“L'Europe au niveau local, c'est l'Europe des projets”.

Vous n'êtes plus élue locale ?

Je ne suis pas élue locale car au sein de mon groupe politique, nous sommes opposés au cumul des mandats. Lorsque j'ai accédé au mandat européen, j'ai abandonné tous les autres. Mais, je reste sur le terrain. A Roubaix, dont je suis issue, j'accompagne les associations et les entreprises d'insertion.

Sur quoi intervenez-vous ?

En tant que députée, je suis interve-

nue pour que le logement social entre dans un cadre réglementaire européen et que l'Union favorise la construction de logements accessibles aux plus démunis. Et je suis aussi intervenue sur le sujet de la précarité énergétique pour que les fonds européens puissent accompagner la rénovation des logements. Parallèlement, il faut que les chantiers de rénovation puissent favoriser l'insertion. La formation, c'est un défi local mais également un enjeu européen. Je plaide aussi pour un cadre européen en matière de « santé pour tous ». J'ai également accompagné le développement d'une stratégie européenne en faveur des sans-abri.

Et votre lien avec les élus ?

L'Europe que nous vivons au niveau local, c'est une Europe des projets. Avec plus de 6 000 projets financés dans le Nord-Pas de Calais par les fonds européens. Ce sont des projets qui contribuent à la réindustrialisation de la région mais aussi au bien être social des citoyens.

Il m'appartient de développer la visibilité de l'action et de l'intervention européenne pour que le citoyen français réalise ce que fait l'Union européenne.

LES MEMBRES DU COMITÉ DES RÉGIONS D'EUROPE

François Decoster (conseil régional Nord-Pas de Calais, maire de Saint Omer)

“Les élus locaux se retrouvent en première ligne”.

Pourquoi s'impliquer au niveau européen ?

On devient membre du Comité des Régions parce qu'on est un élu local ou un élu régional. Ce n'est pas un mandat de plus. Nous sommes bénévoles mais nous formons un organe qui a été créé par le traité de Maastricht pour pouvoir porter la voix des élus locaux dans le processus européen. Ce Comité est consulté, de manière obligatoire sur à peu près la moitié des décisions qui sont prises par la Commission européenne.

Il y a beaucoup de sujets à discuter ?

Toutes les politiques qui sont mises en œuvre par la région sont accompagnées par des fonds européens et désormais l'autorité de gestion des fonds, ce sont les régions françaises. Au delà, tout le travail que fait la région avec les opérateurs économiques doit se situer dans un cadre qui est largement décidé ici à Bruxelles.

Par exemple ?

Je vais prendre l'exemple du rapport que j'ai présenté lors de la plénière de décembre dernier sur la politique européenne de l'immigration. Les élus locaux se retrouvent en première ligne.

Sur les points d'entrée, le long de la Méditerranée, ils voient arriver les bateaux et sont désespérés devant les drames humains qui se jouent sur leur territoire. C'est identique sur les points d'accueil. La maire de Calais tire depuis longtemps la sonnette d'alarme. Je suis maire de Saint Omer et la région audomaroise est également concernée.

Nous sommes tous tiraillés, entre une solidarité que nous souhaitons exercer pour améliorer autant que possible les conditions d'accueil et la nécessité d'éviter que cet afflux massif ne se traduise par des désordres publics qui ont des conséquences sur la vie locale. Je prépare un nouveau rapport sur l'agenda européen de l'immigration. On voit bien que, peu à peu, la Commission nous entend.

Jean-François Barnier (maire de Le Chambon-Feugerolles)

“Je découvre des difficultés encore plus grandes ailleurs”.

Vous découvrez le travail dans une instance européenne ?

Depuis 27 ans, je suis maire de Chambon-Feugerolles dans la Loire, une commune de 13 000 habitants, dite difficile puisqu'elle a fait l'objet d'un dossier ANRU avec un quartier compliqué.

Nous sommes au Comité des Régions huit maires de France. Nous venons pour une bonne harmonisation entre les décisions nationales et européennes et pour avoir une approche commune entre élus locaux.

Ce n'est pas toujours facile.

Je suis là depuis peu. Ce qui m'a surpris, c'est l'art du consensus. On est loin des querelles droite-gauche françaises qui opposent chez nous les uns aux autres. Ici, tous recherchent la meilleure solution, qui est d'ailleurs souvent la moins mauvaise.

Est-ce que vous arrivez à défendre les politiques en faveur des jeunes ou des exclus ?

Je n'ai pas l'impression que les questions sociales soient bien prises en compte. Je suis un élu départemental, vice-président en charge de l'insertion. On ne s'exprime pas ici comme on le fait dans un conseil départemental. On intervient dans les commissions.

En réunion de commission, je côtoie d'autres élus. Je me rends compte qu'ailleurs il y a des difficultés parfois encore beaucoup plus grandes.

Christophe Rouillon (maire de Coulaines)

"Il faut sortir d'une vision trop hexagonale".

Comment concilier les fonctions de maire et une représentation européenne ?

Je suis maire de Coulaines, dans la Sarthe. Il y a 50% de logements sociaux sur cette commune. Mon ancrage local me permet d'avoir une vision concrète au niveau européen. Inversement, avoir un ancrage européen permet d'éclairer mon action locale sur une vision, à plus long terme.

On est ici dans le concept : agir local et penser global. Il est important d'avoir cette vision et de réfléchir à long terme, au-delà des petites controverses politiques françaises.

Quel impact pour les citoyens ?

Je pense que l'Europe nous a protégés d'un effondrement de l'économie. Les 350 milliards du plan Juncker vont avoir un impact sur la vie locale. Le Fonds social européen est un outil très important pour l'insertion de nos jeunes. Ils pourront trouver un emploi par l'intermédiaire des missions locales

ou des chantiers d'insertion, financés par les fonds européens.

Vous pensez pouvoir influencer sur les décisions ?

Il faut sortir d'une vision trop hexagonale et s'ouvrir aux enjeux européens. Le Comité des régions est actif sur le sujet de l'immigration depuis dix ans. Sur le réchauffement climatique, il a été précurseur en lançant le « pacte européen des maires contre le réchauffement climatique ». Ça ne fait pas de grands titres dans les journaux, mais ça prépare l'avenir.

Comment rapprocher l'Europe du citoyen ?

Il ne faut pas donner l'impression que l'Europe peut régler tous les problèmes. Certaines questions ne peuvent être traitées qu'au plan local mais d'autres ne peuvent être coordonnées qu'au niveau européen. Nous sommes tous confrontés aux mêmes difficultés : la raréfaction de l'argent public, la défense des services locaux

Le Plan Juncker est un plan d'investissements. Avec son Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (EFSI), doté de 315 milliards d'euros, il soutiendra les investissements stratégiques dans des domaines clés tels que les infrastructures, l'éducation, la recherche et l'innovation, ainsi que le financement à risque des petites entreprises. L'EFSI a pour objectif de surmonter les défaillances du marché en s'attaquant à ses lacunes et en mobilisant des investissements privés.

PARLEMENT EUROPÉEN : LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est la seule assemblée dont les membres sont élus au suffrage universel, soit directement par les citoyens de l'union européenne. Son siège est à Strasbourg où se déroulent les sessions plénières alors que le travail des commissions et éventuellement les sessions supplémentaires se déroulent à Bruxelles. Le Président actuel du Parlement européen est Martin Schulz. Depuis le traité de Lisbonne, entré en vigueur en 2009, le Parlement a vu ses pouvoirs s'accroître. Il est devenu co-législateur dans quasiment tous les pans de la législation européenne. Il joue trois rôles essentiels : il examine et adopte les actes législatifs européens avec le Conseil ; il exerce un contrôle sur les activités des autres institutions de l'UE, notamment la Commission, pour garantir un fonctionnement démocratique ; il examine et adopte le budget de l'UE avec le Conseil.

LE RÔLE DU DÉPUTÉ EUROPÉEN

En 2014, 751 députés européens, membres du Parlement européen ou eurodéputés ont été élus pour une durée de 5 ans. Les sièges sont attribués en fonction de la population de l'Etat membre, soit 74 députés pour la France. Ils sont regroupés par affinité politique.

Il dispose d'un pouvoir législatif pour élaborer des lois en commission parlementaire ou pour demander à la commission de proposer des textes législatifs. Il exerce le pouvoir budgétaire en déterminant les recettes et dépenses de l'Union. Il dispose d'un pouvoir de contrôle en étant nommé médiateur dans le cadre de pétitions présentées par les citoyens, ou dans une commission d'enquête. Il partage son temps entre Bruxelles et Strasbourg où se déroulent 12 sessions plénières. En dehors de ces activités, le député passe également du temps dans sa circonscription.

COMITÉ DES RÉGIONS “NOTRE FORCE : PRENDRE LA TEMPÉRATURE DE TOUTE LES RÉGIONS D’EUROPE”

Le finlandais Markku Markkula, est maire de Espoo dans l’agglomération d’Helsinki. Il est président du Comité des régions d’Europe.

Comment arrivez-vous à combiner vos fonctions européennes avec vos charges d’élu local ?

C’est un défi. Je viens de présider une réunion du Bureau de planification de ma ville qui a duré plus de 5 heures. Le souci est toujours d’avancer dans un sens partagé par la plupart des citoyens. Je suis membre du conseil communal et je dois être une semaine sur deux de retour dans ma ville pour une série de réunions et pour participer à l’assemblée.

Est-ce que la voix des élus locaux à travers le Comité des régions est entendue par les institutions Européennes ?

Nous existons depuis maintenant 21 ans. Notre voix est entendue dans les débats. Il ne s’agit pas seulement de nos « opinions ». J’ai pu calculer que nous avons déposé plus de 1000 propositions. Il s’agit aussi d’une évolution des esprits. Avec la Commission Juncker, nous voyons le changement d’attitude, que ce soit en termes de législation ou d’intérêt du citoyen. Je rencontre régulièrement la Commissaire responsable des politiques régionales, Corina Cretu. Elle vient d’annoncer à Riga l’instauration d’un groupe d’experts sur la simplification des procédures. La bureaucratie est toujours trop lourde, ce qui a pour effet la fragmentation des fonds pour une multitude de petits projets.

Vos avis sont-ils pris en compte par les chefs d’Etat ?

Si nous voulons appliquer la subsidiarité et prendre les mesures au plus près des citoyens, nous sommes écoutés. Car les acteurs locaux sont les plus proches du citoyen et doivent mettre en œuvre les politiques.

Nous avons renforcé notre collaboration avec le Parlement européen et nous sommes beaucoup plus impliqués dans le processus législatif en proposant de réviser de manière systématique les projets de nouvelles directives avec notre expertise d’acteurs locaux. Il est vrai que nos membres viennent de différentes cultures d’administrations, de différents cadres d’exercice des fonctions locales.

Notre force est de pouvoir prendre la température de toutes les régions de l’Europe, de pouvoir examiner comment telle ou telle mesure générale pourra se traduire dans les faits.

Quel bénéfice les élus locaux et les régionaux peuvent-ils tirer de leur implication européenne ?

Il ne s’agit plus de seulement comparer mais d’apprendre activement l’un de l’autre et de s’impliquer activement. Il faut trouver mieux que de bonnes idées pour obtenir des fonds européens, et apprendre à utiliser les fonds. On a besoin de synergies dans les collaborations, ainsi que dans les investissements. Nous pouvons être un outil vers plus de partenariats entre les régions et les villes à travers l’Europe.

Pour amener le citoyen plus près de l’Europe ?

A la fin, oui. Toute région confrontée à la récession attend de voir une amélioration de la situation et ce que peut apporter dans la pratique, par exemple, le « pacte européen pour l’emploi ». Nous avons besoin d’exemples mais aussi d’actions et des partenariats comme les collaborations transfrontalières.



Up



QUAND LE PARCOURS DES AIDES VERSÉES EST CERTIFIÉ, VOS DISPOSITIFS SONT OPTIMISÉS.



80 % des CCAS constatent une hausse
des demandes d'aide qui leur sont adressées.*

Proposer des solutions prépayées dans le cadre de votre politique sociale,
c'est bon pour l'effectivité des aides & l'accompagnement de vos ayants droit.

Partenaire de l'UNCCAS et de l'ANCCAS, le groupe Up accompagne les Centres Communaux d'Action Sociale, depuis 50 ans, en proposant des solutions dédiées à la gestion des aides sociales.

Avec Chèque de Services, vous lutez contre l'exclusion en apportant aux personnes en difficulté une aide financière immédiate pour l'acquisition de biens et services de première nécessité : alimentation, hygiène, habillement, transport, hébergement, énergie...

Avec Chèque Domicile, vous facilitez l'accès aux services d'aide à domicile aux familles et aux personnes âgées ou dépendantes : garde d'enfants, soutien scolaire, tâches ménagères... et participez ainsi au maintien des emplois de proximité.

Le Groupe Chèque Déjeuner change de nom et devient le groupe Up

Toutes les solutions du groupe Up sur www.up-france.fr
Nous contacter : info.collectivites@up-france.fr et 01 41 85 08 55

Les solutions Centres Communaux d'Action Sociale du groupe Up :

Up Chèque de Services

Up Chèque Domicile